

Kereis France
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros
Siège social : 3 rue Victor Schoelcher - Bâtiments E et F - 44800 Saint-Herblain
863 800 868 R.C.S. Nantes
(ci-après dénommée la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 AVRIL 2025

.../...

PREMIERE DECISION - Approbation des comptes annuels

L'Associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesdits comptes se soldant par une perte de 61 293 723 euros.

L'Associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés.

En conséquence, l'Associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION - Affectation du résultat

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice faisant apparaître une perte d'un montant de 61 293 723 euros, de la manière suivante :

- à hauteur de 17 911 852 euros au poste « Report à nouveau » qui se trouverait ainsi ramené de la somme de 17 911 852 euros à la somme de 0 euro,
- à hauteur de 43 381 871 euros au poste « Autres réserves », qui se trouverait ainsi ramené de la somme de 90 684 127 euros à la somme de 47 302 256 euros.

A la suite de cette affectation les capitaux propres s'établiront de la manière suivante :

- Capital social	2 000 000 euros
- Prime d'émission, de fusion, d'apport	215 165 309 euros
- Réserve légale	200 000 euros
- Réserve réglementée	150 euros
- Autres réserves	47 302 256 euros

- Report à nouveau

0 euro

Soit des capitaux propres de

264 667 716 euros

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été versés :

Distribution des résultats de l'exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement (en euros)		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2023	40 000 000 €	-	-
31/12/2022	40 000 000 €	-	-
31/12/2021	50 000 000 €	-	-

Il est rappelé que la Société a procédé, le 11 septembre 2024 à une distribution de réserves pour un montant de 30 000 000 euros.

.../...

**CINQUIEME DECISION - Renouvellement du mandat du Co-commissaire aux comptes titulaire
- Non-renouvellement du Commissaire aux comptes suppléant**

Le mandat de Ernst & Young Audit, co-commissaire aux comptes titulaire, étant arrivé à expiration, l'Associé unique décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de six exercices qui expirera à la date des décisions statuant sur les comptes de l'exercice clos en 2030.

Le mandat de Auditex, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivé à expiration, l'Associé unique décide de ne pas le renouveler.

SIXIEME DECISION - Délégation de pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

.../...

Pour extrait certifié conforme,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial 'S' followed by a more complex, stylized second part, all written above a horizontal line.

Stéphane Soudeix
Président

Kereis France

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros

Siège social : 3 rue Victor Schœlcher - Bâtiments E et F - 44800 Saint-Herblain

863 800 868 R.C.S. Nantes

(ci-après dénommée la « **Société** »)

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Certifiés conformes par le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a horizontal line and a small 'x' above it.

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	3
Compte de résultat (Partie 1)	5
Compte de résultat (Partie 2)	6
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS.....	7
- Présentation générale -	7
- Chiffres clés-	7
- Règles et méthodes comptables –	8
Faits significatifs	8
Groupe TVA	9
Règles et méthodes comptables	9
Principes et conventions générales.....	9
Permanence des méthodes	10
Reconnaissance du revenu / opérations à long terme	10
Engagements de retraite	12
Consolidation	12
Résultat par action	13
Evènements postérieurs à la clôture	13
Engagements hors bilan	13
- Tableau des immobilisations -	14
- Tableau des Amortissements -	15
- Etat des Provisions -	16
- Etat des Créances -	17
- État des Dettes -	18
- Produits à recevoir -	19
- Charges à payer -	20
- Charges et produits constatés d'avance -	21
- Composition du capital social -	22
- Tableau des variations des capitaux propres -.....	23
- Charges exceptionnelles –	24
- Produits exceptionnels –	25
- Résultat exceptionnel –	26
- Charges et produits financiers –	27
Charges financières	27
Produits financiers	28
- Effectif moyen -	29
- Entreprises liées et participations –	30
- Tableau des filiales et participations –	31

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

	Brut	Amortissement	Net 2024	Net 2023
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 052 071	465 182	586 889	632 777
Fonds commercial	248 007 085		248 007 085	248 007 085
Autres immobilisations incorporelles	1 247 755		1 247 755	1 247 755
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	250 306 911	465 182	249 841 729	249 887 617
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels	8 023	6 366	1 657	2 922
Autres immobilisations corporelles	6 519 083	2 944 553	3 574 530	3 411 010
Immobilisations en cours	936 258		936 258	199 980
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	7 463 364	2 950 919	4 512 445	3 613 912
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	32 958 900		32 958 900	32 955 604
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	569 811		569 811	535 756
Total immobilisations financières	33 528 711		33 528 711	33 491 360
ACTIF IMMOBILISE	291 298 986	3 416 101	287 882 885	286 992 888
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	491		491	111 947
Clients et comptes rattachés	19 433 240		19 433 240	16 556 798
Autres créances (1)	156 966 029		156 966 029	218 876 097
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	176 399 760		176 399 760	235 544 841
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				9 198 648
Disponibilités	6 754 669		6 754 669	4 484 936
Charges constatées d'avance	1 179 297		1 179 297	1 221 440
Total disponibilités et divers	6 754 669		6 754 669	13 683 583
ACTIF CIRCULANT	184 333 725		184 333 725	250 449 864
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	475 632 711	3 416 101	472 216 610	537 442 752

(1) Dont -129 M€ sur les autres créances relatifs au changement d'estimation comptable sur la reconnaissance du revenu des contrats individuels

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

			2024	2023
Capital social ou individuel	Dont versé :	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			215 165 310	215 165 310
Écarts de réévaluation				
Réserve légale			200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées			150	150
Autres réserves			90 684 127	70 000 000
Report à nouveau (1)			17 911 852	(6 993 745)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			(61 293 723)	90 684 127
Total situation nette			264 667 716	371 055 843
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			264 667 716	371 055 843
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			35 000	35 000
Provisions pour charges			1 191 694	1 221 943
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			1 226 694	1 256 943
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			972 278	184 686
Emprunts et dettes financières divers				
Total dettes financières			972 278	184 686
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 062 134	6 474 019
Dettes fiscales et sociales			12 993 255	11 230 806
Total dettes d'exploitation			16 055 389	17 704 825
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			92 064	756 050
Autres dettes			158 649 953	146 484 405
Total dettes diverses			158 742 017	147 240 456
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance (2)			30 552 515	
TOTAL DES DETTES			206 322 200	165 129 967
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			472 216 610	537 442 752

(1) Répartis comme suit :

	2024	2023
Report à nouveau	47 911 852	18 006 255
Acompte sur dividendes	- 30 000 000	- 25 000 000
Total	17 911 852	- 6 993 745

(2) Dont +40 M€ sur les produits constatés d'avance relatifs au changement d'estimation comptable sur la reconnaissance du revenu des contrats individuels

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Net 2024	Net 2023
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	17 845 434	106 735	17 952 169	206 619 093
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	17 845 434	106 735	17 952 169	206 619 093
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 500	52 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			216 697	199 620
Autres produits			18 321	3 092
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			18 196 687	206 873 806
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			50 496 116	54 294 408
Total charges externes			50 496 116	54 294 408
Impôts, taxes et assimilés			3 111 053	4 034 848
Charges de personnel				
Salaires et traitements			20 899 820	19 559 534
Charges sociales			8 620 979	8 186 311
Total charges de personnel			29 520 799	27 745 845
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			739 946	325 055
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation			739 946	325 055
Autres charges d'exploitation			6 735	6 167
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			83 874 649	86 406 324
RESULTAT D'EXPLOITATION			(65 677 962)	120 467 482

- Dont - 174 M€ sur la production vendue de services relatifs au changement d'estimation comptable sur la reconnaissance du revenu des contrats individuels
- Dont - 5 M€ sur les autres achats et charges externes relatifs au changement d'estimation comptable sur la reconnaissance du revenu des contrats individuels

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2024	Net 2023
RESULTAT D'EXPLOITATION	(65 677 962)	120 467 482
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 915 769	3 024 335
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	268 791	87 057
Total des produits financiers	4 184 560	3 111 391
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER	4 184 560	3 111 391
RESULTAT COURANT	(61 493 403)	123 578 873
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 950	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		142 000
Total des produits exceptionnels	19 950	142 000
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 500	304
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		585
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		35 000
Total des charges exceptionnelles	6 500	35 889
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 450	106 111
Participation des salariés aux résultats	72 010	1 920 956
Impôts sur les bénéfices	(258 240)	31 079 901
TOTAL DES PRODUITS	22 401 196	210 127 197
TOTAL DES CHARGES	83 694 919	119 443 070
BENEFICE ou PERTE	(61 293 723)	90 684 127

Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Dont produits concernant les entreprises liées

3 827 491

Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Présentation générale -

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Chiffres clés-

- Durée de l'exercice : 12 mois
- Devise : euros
- Total du Bilan : 472 216 610 €
- Résultat avant répartition : (61 293 723) €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société KEREIS FRANCE.

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Règles et méthodes comptables –

Faits significatifs

Le 1^{er} juin 2024, CA Assure a fait l'objet d'une fusion simplifiée dans Kereis France, soumise au régime de faveur des fusions prévu par l'article 210 A du CGI.

Changement d'estimation sur la reconnaissance des revenus

En 2017, consécutivement à la réalisation de travaux sur la chronique de chute des contrats d'assurance et sur la base de coûts opérationnels directement liés à la gestion des contrats d'assurance emprunteurs, la société a procédé à un changement d'estimation pour reconnaître les revenus issus des contrats d'assurance emprunteurs dits individuels en changeant le marqueur de l'avancée des contrats. Pré 2016, le marqueur retenu dans le cadre de la méthode à l'avancement correspondait à l'acquisition du revenu lors de l'émission des primes. Pour les contrats mis en premier prélèvement à compter du 1er janvier 2016, la société ayant développé un système fiable de mesure des coûts et de l'engagement de ceux-ci tout au long de la vie du contrat, le marqueur de la reconnaissance du revenu a été modifié pour correspondre à l'avancement des coûts de gestion encourus.

La méthode de reconnaissance du revenu utilisée s'est avérée prudente de 2016 à 2023. Cependant, depuis l'année 2024, compte tenu de la hausse rapide des taux d'intérêts entre juin 2022 et décembre 2023 ainsi que l'entrée en vigueur de la loi Lemoine à compter de septembre 2022, des incertitudes nouvelles pèsent sur la capacité de la société à estimer avec une fiabilité suffisante l'avancement du chiffre d'affaires des contrats individuels ADE :

1. La loi Lemoine votée en février 2022 et entrée en vigueur en juin 2022 pour les affaires nouvelles et septembre 2022 pour le stock, est venue parachever la libéralisation du marché de l'assurance emprunteur en apportant des changements plus structurels à celui-ci :
 - Résiliation infra-annuelle
 - Droit à l'oubli ramené à 5 ans
 - Suppression des questionnaires de santé pour les prêts de moins de 200 000 euros si l'âge de l'assuré à la fin du prêt est de moins de 60 ans

L'introduction de cette loi peut influencer sur la loi de résiliation anticipée ainsi que la loi d'entrée en sinistre suite à la suppression des questionnaires de santé. Or, ces deux paramètres étant essentiels dans la détermination de l'avancement du chiffre d'affaires par les coûts.

2. La mise en place de la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement par les coûts a été réalisée dans un environnement de taux historiquement bas et sur une période longue.

Cette période de stabilité des taux bas a permis une stabilité des taux de résiliations anticipés, l'intérêt économique d'une renégociation ayant diminué pour les emprunteurs. Les résiliations sont donc liées à des facteurs prédictibles (décès/invalidité de l'assuré, changement d'habitation). Depuis le milieu de l'année 2022, les taux sont progressivement remontés en lien avec la fin de la politique monétaire accommodante de la BCE qui a remonté ses taux directeurs afin de combattre l'inflation. Le taux moyen des crédits accordés aux emprunteurs est passé de 1,35% en juin 2022 à 2,33% en janvier 2023, 3,26% en juin 2023 et 4,17% en janvier 2024. Compte tenu des précédents historiques (2011 et 2015), il est raisonnable de penser que les générations de contrats produites durant une période de taux élevés connaîtront des taux de résiliation plus importants lorsque les taux d'intérêts se stabiliseront. La BCE a procédé régulièrement à une baisse des taux directeurs

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

depuis fin 2023, passant ainsi de 4 % fin 2023 à 3 % fin 2024, entraînant une incertitude sur les taux de résiliation anticipée.

Devant ces éléments et à des fins de comparabilités avec ses pairs, le groupe a décidé de procéder à un changement d'estimation de la reconnaissance du chiffre d'affaires : les commissions fixes tirées de la gestion des contrats individuels ADE sont à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2024 comptabilisées au rythme de l'émission / encaissements des primes. Selon l'article 125-5 du PCG, ce changement d'estimation se traduira dans les comptes sociaux de manière prospective à compter de l'exercice du changement. Au cas particulier des contrats long terme, l'avis du CNC n°99-10 précise que « la société doit comptabiliser l'effet cumulé depuis l'origine de ce changement d'estimation dans l'exercice de modification. »

Par conséquent, pour les générations 2016 à 2023 pour lesquelles le revenu avait été déterminé selon un avancement par les coûts, les incidences du changement d'estimation au profit d'un avancement par les primes émises sont comptabilisées en 2024 par régularisation du chiffre d'affaires reconnu.

L'impact 2023 du changement d'estimation de reconnaissance du revenu sur les contrats individuels pour la période 2016 - 2023 est le suivant :

Impact résultat	-168 798 710
Chiffre d'affaires	-174 220 646
Rétrocommissions	5 421 936
Impact bilan	-168 798 710
Produits à recevoir	-129 149 450
Produits constatés d'avance	-39 649 260

Ainsi, les produits à recevoir au 31/12/2023 au titre des commissions précédemment reconnues à l'avancement par les coûts sont neutralisées et un produit constaté d'avance est constitué, correspondant à la part non exécutée des contrats.

Groupe TVA

Kereis France, tête du groupe TVA constitué au 1^{er} janvier 2023, permet de facturer des prestations sans TVA à l'intérieur de ce groupe.

Les membres sont Kereis Solutions, Kereis Services, Kereis Expertises, ASSFI, et Cegema.

Kereis France a élargi son périmètre au 1er janvier 2024 : les sociétés nouvellement intégrées sont Cerap, AECO (fusionné avec Kereis Expertises en février 2024) et Novelia.

Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent exception faite du changement d'estimation sur la reconnaissance des revenus des contrats individuels.

Reconnaissance du revenu / opérations à long terme

Commissions fixes

Kereis France conclut avec ses partenaires compagnies d'assurance des protocoles de distribution et de gestion. Ces protocoles stipulent que le Groupe s'engage à fournir un large éventail de services personnalisables aux compagnies, en échange d'une commission fixe perçue au fur et à mesure de l'émission périodique des primes d'assurance. Pour chaque génération, le chiffre d'affaires provenant de la distribution et de la gestion des contrats d'assurance emprunteur, tel que prévu dans les protocoles de gestion avec les compagnies d'assurance, est enregistré en fonction de l'avancement des services rendus à ces compagnies, qui sont les clients du Groupe. La mesure de cet avancement se fait au rythme de l'émission et de l'encaissement des primes périodiques d'assurance prélevées auprès des assurés au profit des assureurs.

À la clôture, les commissions correspondant à la fraction non exécutée des contrats constituent un produit constaté d'avance.

Commissions variables

Certains protocoles avec les partenaires compagnies d'assurance peuvent compléter la rétribution des services de la société sous forme de commissions fixes par des commissions variables conditionnées à l'atteinte de certains critères de performance. Ces critères de performance sont principalement de deux natures :

- Les conditions d'atteinte de certains volumes de production : le cas échéant, les commissions variables s'y rapportant sont comptabilisées au cours de l'exercice sur lequel les volumes ont été produits pour leur montant le plus probable ;
- Les conditions d'atteinte de certains niveaux de résultat technique par la compagnie d'assurance : le cas échéant, les commissions variables s'y rapportant sont comptabilisées au cours de l'exercice sur lequel elles sont encaissées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Plan des amortissements	Durée
Installations générales	8 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	8 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées d'un fonds commercial.

Ce fonds de commerce, qui provient initialement de l'apport partiel d'actif de Littoral Prévoyance du 28 avril 2008 dans Cbp Group, a été apporté à Kereis France dans le cadre de l'apport partiel d'actif réalisé en date du 4 avril 2018.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilité de ce fonds commercial a été considérée comme non limitée. Conformément au règlement ANC 2015 06, ce fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement mais est soumis à un test de dépréciation annuel. Le test de dépréciation mis en œuvre n'a pas mis en évidence la nécessité de constater de dépréciation à la clôture.

Comptabilisation des loyers des contrats de locations

Le groupe a opté pour la comptabilisation des loyers au rythme des échéanciers contractuels. Les éventuelles franchises de loyers obtenues ne seront donc pas étalées sur la durée de location.

Valeurs mobilières de placement

Il s'agit de placements de trésorerie. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de marché à la clôture est inférieure à la valeur d'acquisition.

Comptabilisation de la convention de cash pooling

Une convention de trésorerie intragroupe prévoit la centralisation des comptes bancaires au niveau de la société Kereis Holding. A la fin de chaque mois, les mouvements de trésorerie de l'entité utilisatrice par ou vers le compte centralisateur de la société Kereis Holding sont enregistrés dans un compte courant lequel représente la position de l'entité considérée à l'égard de la société centralisatrice. La remontée automatique de la trésorerie des filiales est réalisée en utilisant des comptes bancaires miroirs.

Au 31 décembre 2024, les comptes bancaires de fonctionnement et les comptes bancaires miroirs ont été compensés comptablement et les positions prêteuses et emprunteuses vis-à-vis de la société centralisatrice sont présentées en créances ou dettes intragroupes.

Impôts sur les bénéfices

A compter du 1er janvier 2021, la société tête de groupe est Kereis. La société Kereis France, est membre du groupe d'intégration fiscale Kereis.

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée comme en l'absence d'intégration.

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Kereis a élargi son périmètre d'intégration fiscale au 1er janvier 2024 : les sociétés nouvellement intégrées sont Cerap, AECO (fusionné avec Kereis Expertises en février 2024), Novelia

Transactions avec les parties liées

La société n'a pas réalisé au cours de l'exercice de transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec ses membres ou avec ses mandataires sociaux.

Rémunération des mandataires sociaux

Information non communiquée car elle permettrait d'identifier la situation du mandataire social unique concerné.

Engagements de retraite

Les indemnités conventionnelles qui seraient dues à l'âge de départ en retraite font l'objet d'un engagement hors bilan. Cet engagement est calculé selon la méthode prospective et sur la base de la rémunération brute, et tient compte d'un taux d'actualisation, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, de la rotation des effectifs et de l'évolution des salaires.

Suite à la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 sur les engagements retraite, la société a opté pour une évaluation des engagements retraite conforme à la décision de l'IFRS IC, à savoir une répartition des droits à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation.

Consécutivement à l'apport partiel d'actif avec Cbp Group réalisé à la valeur réelle, et conformément aux principes comptables afférents, les comptes de KEREIS France présentent désormais au passif une provision pour indemnité de départ à la retraite. Cette provision sera reprise au rythme des départs des salariés repris de Cbp Group.

	31/12/2023	31/12/2024
CCN	Courtage assurance	Courtage assurance
Méthode	Prospective	Prospective
Personnel concerné	Ensemble	Ensemble
Initiative	Salarié	Salarié
Taux d'actualisation	3.20%	3.35%
Hausse des salaires	2.40%	2.40%
Turn over	4.10% et 4.30% cadres et non cadres	4.10% cadres et 4.30% non cadres
Age départ	60 / 67 ans	60 / 67 ans
Taux charges sociales	53%	54%

Le montant de l'engagement retraite au 31/12/2024 est de 4 283 942€, contre 3 945 445 € au 31/12/2023.

Consolidation

Identité de la société consolidante : Rhéa holding 21, avenue Kléber 75116 PARIS.

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Résultat par action

Au titre de 2024, le résultat par action s'élève à -30.65 €uros.

Evènements postérieurs à la clôture

Dans le cadre du changement d'estimation comptable portant sur la reconnaissance du revenu, Kereis France a déposé un rescrit en janvier 2025 afin de valider le traitement fiscal appliqué. La société Kereis France est en instance du retour de l'administration fiscale.

Engagements hors bilan

Fonds commercial : 248 007 085€

La société est caution solidaire d'un contrat bancaire qui prévoit le respect de ratios financiers.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations -

Immobilisations	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)	250 045 718	261 193		250 306 911
Total des immobilisations incorporelles	250 045 718	261 193		250 306 911
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	8 023			8 023
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	4 890 655	575 737		5 466 392
Matériel de transport	8 224			8 224
Matériel de bureau et mobilier informatique	906 528	137 940		1 044 468
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	199 980	736 279		936 258
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	6 013 409	1 449 955		7 463 364
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	32 955 604	3 296		32 958 900
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières (2)	535 756	34 055		569 811
Total des immobilisations financières	33 491 360	37 351		33 528 711
TOTAL GENERAL	289 550 487	1 748 499		291 298 986

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des Amortissements -

Amortissements	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	158 102	307 081		465 182
Total des immobilisations incorporelles	158 102	307 081		465 182

Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	5 101	1 265		6 366
Installations générales, agencements, aménagements	2 195 905	437 495		2 633 400
Matériel de transport	8 224			8 224
Matériel de bureau et informatique, mobilier	190 268	112 662		302 930
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	2 399 497	551 422		2 950 919

TOTAL GENERAL	2 557 599	858 502		3 416 101
----------------------	-----------	---------	--	-----------

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début N	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin N
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Provisions -

Nature des provisions	Montant au début 2024	Augmenta- tions : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à fin 2024
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	35 000					35 000
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>35 000</i>					<i>35 000</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 221 943				30 249	1 191 694
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>1 221 943</i>				<i>30 249</i>	<i>1 191 694</i>
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges	1 256 943				30 249	1 226 694
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation						
TOTAL GENERAL	1 256 943				30 249	1 226 694
Dont dotations et reprises d'exploitation					30 249	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	569 811		569 811	535 756
Total actif immobilisé	569 811		569 811	535 756

Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	19 433 240	19 433 240		16 556 798
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	17 791	17 791		24 581
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	164 003	164 003		236 649
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1	1		1
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	507 424	507 424		
Groupe et associés (2)	106 971 958	106 971 958		47 558 823
Débiteurs divers	49 304 852	49 304 852		171 056 043
Total actif circulant	176 399 269	176 399 269		235 432 894

Charges constatées d'avance	1 179 297	1 179 297		1 221 440
-----------------------------	-----------	-----------	--	-----------

TOTAL DES CREANCES	178 148 376	177 578 566	569 811	237 190 090
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	972 278	972 278			184 686
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	3 062 134	3 062 134			6 474 019
Personnel et comptes rattachés	6 421 885	6 421 885			6 020 212
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 523 881	3 523 881			3 384 649
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	1 693 674	1 693 674			215 981
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	1 353 815	1 353 815			1 609 963
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	92 064	92 064			756 050
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	158 649 953	158 649 953			146 484 405
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	30 552 515	30 552 515			
TOTAL DES DETTES	206 322 200	206 322 200			165 129 967
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2024	2023
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	4 975 776	4 287 046
Autres créances	1 007 308	129 278 225
Total créances	5 983 084	133 565 272
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL	5 983 084	133 565 272

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges à payer -

Nature des charges	2024	2023
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 288 876	2 307 844
Dettes fiscales et sociales	9 932 910	7 026 234
Total dettes d'exploitation	11 221 786	9 334 078
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		205 867
Autres dettes	14 703	22 370
Total dettes diverses	14 703	228 237
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	11 236 489	9 562 615

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges et produits constatés d'avance -

Nature des charges	2024	2023
Charges d'exploitation :	1 179 297	1 221 440
Total	1 179 297	1 221 440
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 179 297	1 221 440
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	1 179 297	1 221 440

Nature des produits	2024	2023
Produits d'exploitation :	30 552 515	
Total	30 552 515	
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	30 552 515	
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	30 552 515	
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(29 373 218)	1 221 440

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Composition du capital social -

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	2 000 000			2 000 000	1,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	2 000 000			2 000 000	

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des variations des capitaux propres -

	01/01/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2024
Capital en nombre d'actions	2000000						2000000
Valeur nominale	1						1
Capital social ou individuel	2 000 000						2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	215 165 310						215 165 310
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	200 000						200 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées	150						150
Autres réserves	70 000 000			50 684 127	- 30 000 000		90 684 127
Report à nouveau	18 006 255				- 94 403		17 911 852
Résultat de l'exercice	90 684 127			- 90 684 127		(61 293 723)	- 61 293 723
Acomptes sur dividendes	- 25 000 000			25 000 000			
Provisions réglementées							
Dividendes versés				15 000 000	30 000 000		
Total capitaux propres	371 055 842	-	-	-	- 94 403	-	264 667 716

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges exceptionnelles –

Nature des charges	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		304
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 500	
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 500	304
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		585
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		585
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Autres		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		35 000
Total des charges exceptionnelles	6 500	35 889

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Produits exceptionnels –

Nature des produits	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 950	
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 950	
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Autres		
Total autres		
Reprises sur provisions et transferts de charges		142 000
TOTAL	19 950	142 000

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Résultat exceptionnel –

	2024			2023		
	Produits	Charges	Résultat	Produits	Charges	Résultat
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	19 950	6 500	13 450		304	(304)
Résultat sur exercices antérieurs						
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs					585	(585)
Résultat sur autres éléments exceptionnels						
Résultat exceptionnel hors dépréciations et provisions	19 950	6 500	13 450		889	(889)
QP des subventions d'investissement virée au résultat						
Dépréciations exceptionnelles					35 000	(35 000)
Transferts de charges exceptionnelles				142 000		142 000
<u>Autres :</u>						
Provisions pour risques et charges exceptionnels				142 000	35 000	107 000
TOTAL	19 950	6 500	13 450	142 000	35 889	106 111

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges et produits financiers –

Charges financières

Nature des charges	2024	2023
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes		
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées		
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participation		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)		
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
Total charges d'intérêts		
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Total des charges financières		
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)		

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Produits financiers

Nature des produits	2024	2023
Produits de participations		
Revenus des titres de participation		
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations		
Total produits de participations		
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
Total produits des autres immobilisations financières		
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales		
Revenus des créances diverses		
Total revenus des autres créances		
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Escomptes obtenus		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	268 791	87 057
Autres produits financiers	3 915 769	3 024 335
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits financiers	4 184 560	3 111 391
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	4 184 560	3 111 391

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Effectif moyen -

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2024	2023
Cadres	56	52
Agents de maitrise		
Employés et techniciens	442	456
Autres :		
TOTAL	498	508

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Entreprises liées et participations –

Postes	2024				Total 2023
	Entreprises liées	participation	Total	Total Bilan	
Immobilisations financières					
Avances et acomptes sur immobilisations					
Participations		32 958 900	32 958 900	32 958 900	32 955 604
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Total immobilisations financières		32 958 900	32 958 900	32 958 900	32 955 604
Créances					
Avances et acomptes versés sur commandes				491	
Créances clients et comptes rattachés	285 863	63 756	349 619	19 433 240	439 764
Autres créances	91 979 162	17 759 322	109 738 484	156 966 029	49 790 073
Capital souscrit appelé non versé					
Total créances	92 265 025	17 823 078	110 088 103	176 399 760	50 229 837
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				972 278	
Emprunts et dettes financières divers					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	662 846	10 418	673 264	3 062 134	411 637
Autres dettes	136 309		136 309	158 649 953	2 138 367
Total dettes	799 155	10 418	809 573	162 684 366	2 550 004
BILAN	93 064 180	50 792 396	143 856 576	372 043 026	85 735 446
Eléments financiers					
Produits de participation					
Autres produits financiers	3 827 491		3 827 491	4 184 560	2 904 596
Charges financières					
Total éléments financiers	3 827 491		3 827 491	4 184 560	2 904 596
Autres					
Loyers	787 597	1 125 895	1 913 492		
Refacturation salaires	398 995		398 995		
Refacturation diverses	33 833		33 833		
Refacturations étrangères	103 735		103 735		
Autres produits	1 967	16 000	17 967		
Total autres	1 326 127	1 141 895	2 468 022		
COMPTE DE RESULTAT	5 153 618	1 141 895	6 295 513	4 184 560	2 904 596

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des filiales et participations –

KEREIS FRANCE

2024

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des autuations et avances donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes perçus par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
SNC KEREIS SERVICES	500 000	3 938 851	99	32 958 900	32 958 900			45 533 801	(6 703 568)	

© Invoke - Tableau annexé

KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit

Kereis France

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

KPMG S.A.
7, boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes cedex 3
S.A. au capital de € 5 497 100
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
3, rue Emile Masson
CS 21919
44019 Nantes cedex 1
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Kereis France

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Kereis France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Kereis France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits significatifs - Changement d'estimation sur la reconnaissance des revenus » de l'annexe des comptes annuels qui expose ledit changement pour le chiffre d'affaires issu des contrats d'assurance emprunteur dits individuels et l'impact de son application sur les comptes 2024.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Reconnaissance du revenu

La note « Reconnaissance du revenu / opérations à long terme » de l'annexe des comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe, et nous avons apprécié leur correcte application.

■ Fonds commercial

Le fonds commercial, dont la valeur nette comptable figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2024 s'établit à K€ 248 007, a fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes annuels. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test ainsi que les prévisions de flux de trésorerie sous-jacentes et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que cette note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 28 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit

Cyprien Schneider

Stanislas de Gastines



KEREIS FRANCE
Siren : 863800868

COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

	Brut	Amortissement	Net 2024	Net 2023
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 052 071	465 182	586 889	632 777
Fonds commercial	248 007 085		248 007 085	248 007 085
Autres immobilisations incorporelles	1 247 755		1 247 755	1 247 755
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	250 306 911	465 182	249 841 729	249 887 617
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels	8 023	6 366	1 657	2 922
Autres immobilisations corporelles	6 519 083	2 944 553	3 574 530	3 411 010
Immobilisations en cours	936 258		936 258	199 980
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	7 463 364	2 950 919	4 512 445	3 613 912
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	32 958 900		32 958 900	32 955 604
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	569 811		569 811	535 756
Total immobilisations corporelles	33 528 711		33 528 711	33 491 360
ACTIF IMMOBILISE	291 298 986	3 416 101	287 882 885	286 992 888
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	491		491	111 947
Clients et comptes rattachés	19 433 240		19 433 240	16 556 798
Autres créances (1)	156 966 029		156 966 029	218 876 097
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	176 399 760		176 399 760	235 544 841
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				9 198 648
Disponibilités	6 754 669		6 754 669	4 484 936
Charges constatées d'avance	1 179 297		1 179 297	1 221 440
Total disponibilités et divers	6 754 669		6 754 669	13 683 583
ACTIF CIRCULANT	184 333 725		184 333 725	250 449 864
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	475 632 711	3 416 101	472 216 610	537 442 752

(1) Dont -129 M€ sur les autres créances relatifs au changement d'estimation comptable sur la reconnaissance du revenu des contrats individuels

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

			2024	2023
Capital social ou individuel	Dont versé :	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			215 165 310	215 165 310
Écarts de réévaluation				
Réserve légale			200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées			150	150
Autres réserves			90 684 127	70 000 000
Report à nouveau (1)			17 911 852	(6 993 745)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			(61 293 723)	90 684 127
Total situation nette			264 667 716	371 055 843
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			264 667 716	371 055 843
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			35 000	35 000
Provisions pour charges			1 191 694	1 221 943
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			1 226 694	1 256 943
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			972 278	184 686
Emprunts et dettes financières divers				
Total dettes financières			972 278	184 686
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 062 134	6 474 019
Dettes fiscales et sociales			12 993 255	11 230 806
Total dettes d'exploitation			16 055 389	17 704 825
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			92 064	756 050
Autres dettes			158 649 953	146 484 405
Total dettes diverses			158 742 017	147 240 456
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance (2)			30 552 515	
TOTAL DES DETTES			206 322 200	165 129 967
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			472 216 610	537 442 752

(1) Répartis comme suit :

	2024	2023
Report à nouveau	47 911 852	18 006 255
Acompte sur dividendes	- 30 000 000	- 25 000 000
Total	17 911 852	- 6 993 745

(2) Dont +40 M€ sur les produits constatés d'avance relatifs au changement d'estimation comptable sur la reconnaissance du revenu des contrats individuels

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Net 2024	Net 2023
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	17 845 434	106 735	17 952 169	206 619 093
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	17 845 434	106 735	17 952 169	206 619 093
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 500	52 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			216 697	199 620
Autres produits			18 321	3 092
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			18 196 687	206 873 806
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			50 496 116	54 294 408
Total charges externes			50 496 116	54 294 408
Impôts, taxes et assimilés			3 111 053	4 034 848
Charges de personnel				
Salaires et traitements			20 899 820	19 559 534
Charges sociales			8 620 979	8 186 311
Total charges de personnel			29 520 799	27 745 845
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			739 946	325 055
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation			739 946	325 055
Autres charges d'exploitation			6 735	6 167
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			83 874 649	86 406 324
RESULTAT D'EXPLOITATION			(65 677 962)	120 467 482

- Dont - 174 M€ sur la production vendue de services relatifs au changement d'estimation comptable sur la reconnaissance du revenu des contrats individuels
- Dont - 5 M€ sur les autres achats et charges externes relatifs au changement d'estimation comptable sur la reconnaissance du revenu des contrats individuels

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2024	Net 2023
RESULTAT D'EXPLOITATION	(65 677 962)	120 467 482
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 915 769	3 024 335
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	268 791	87 057
Total des produits financiers	4 184 560	3 111 391
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER	4 184 560	3 111 391
RESULTAT COURANT	(61 493 403)	123 578 873
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 950	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		142 000
Total des produits exceptionnels	19 950	142 000
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 500	304
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		585
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		35 000
Total des charges exceptionnelles	6 500	35 889
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 450	106 111
Participation des salariés aux résultats	72 010	1 920 956
Impôts sur les bénéfices	(258 240)	31 079 901
TOTAL DES PRODUITS	22 401 196	210 127 197
TOTAL DES CHARGES	83 694 919	119 443 070
BENEFICE ou PERTE	(61 293 723)	90 684 127

Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Dont produits concernant les entreprises liées

3 827 491

Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Présentation générale -

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Chiffres clés-

- Durée de l'exercice : 12 mois
- Devise : euros
- Total du Bilan : 472 216 610 €
- Résultat avant répartition : (61 293 723) €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société KEREIS FRANCE.

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024
- Règles et méthodes comptables –

Faits significatifs

Le 1^{er} juin 2024, CA Assure a fait l'objet d'une fusion simplifiée dans Kereis France, soumise au régime de faveur des fusions prévu par l'article 210 A du CGI.

Changement d'estimation sur la reconnaissance des revenus

En 2017, consécutivement à la réalisation de travaux sur la chronique de chute des contrats d'assurance et sur la base de coûts opérationnels directement liés à la gestion des contrats d'assurance emprunteurs, la société a procédé à un changement d'estimation pour reconnaître les revenus issus des contrats d'assurance emprunteurs dits individuels en changeant le marqueur de l'avancée des contrats. Pré 2016, le marqueur retenu dans le cadre de la méthode à l'avancement correspondait à l'acquisition du revenu lors de l'émission des primes. Pour les contrats mis en premier prélèvement à compter du 1er janvier 2016, la société ayant développé un système fiable de mesure des coûts et de l'engagement de ceux-ci tout au long de la vie du contrat, le marqueur de la reconnaissance du revenu a été modifié pour correspondre à l'avancement des coûts de gestion encourus.

La méthode de reconnaissance du revenu utilisée s'est avérée prudente de 2016 à 2023. Cependant, depuis l'année 2024, compte tenu de la hausse rapide des taux d'intérêts entre juin 2022 et décembre 2023 ainsi que l'entrée en vigueur de la loi Lemoine à compter de septembre 2022, des incertitudes nouvelles pèsent sur la capacité de la société à estimer avec une fiabilité suffisante l'avancement du chiffre d'affaires des contrats individuels ADE :

1. La loi Lemoine votée en février 2022 et entrée en vigueur en juin 2022 pour les affaires nouvelles et septembre 2022 pour le stock, est venue parachever la libéralisation du marché de l'assurance emprunteur en apportant des changements plus structurels à celui-ci :
 - Résiliation infra-annuelle
 - Droit à l'oubli ramené à 5 ans
 - Suppression des questionnaires de santé pour les prêts de moins de 200 000 euros si l'âge de l'assuré à la fin du prêt est de moins de 60 ans

L'introduction de cette loi peut influencer sur la loi de résiliation anticipée ainsi que la loi d'entrée en sinistre suite à la suppression des questionnaires de santé. Or, ces deux paramètres étant essentiels dans la détermination de l'avancement du chiffre d'affaires par les coûts.

2. La mise en place de la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement par les coûts a été réalisée dans un environnement de taux historiquement bas et sur une période longue.

Cette période de stabilité des taux bas a permis une stabilité des taux de résiliations anticipés, l'intérêt économique d'une renégociation ayant diminué pour les emprunteurs. Les résiliations sont donc liées à des facteurs prédictibles (décès/invalidité de l'assuré, changement d'habitation). Depuis le milieu de l'année 2022, les taux sont progressivement remontés en lien avec la fin de la politique monétaire accommodante de la BCE qui a remonté ses taux directeurs afin de combattre l'inflation. Le taux moyen des crédits accordés aux emprunteurs est passé de 1,35% en juin 2022 à 2,33% en janvier 2023, 3,26% en juin 2023 et 4,17% en janvier 2024. Compte tenu des précédents historiques (2011 et 2015), il est raisonnable de penser que les générations de contrats produites durant une période de taux élevés connaîtront des taux de résiliation plus importants lorsque les taux d'intérêts se stabiliseront. La BCE a procédé régulièrement à une baisse des taux directeurs

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

depuis fin 2023, passant ainsi de 4 % fin 2023 à 3 % fin 2024, entraînant une incertitude sur les taux de résiliation anticipée.

Devant ces éléments et à des fins de comparabilités avec ses pairs, le groupe a décidé de procéder à un changement d'estimation de la reconnaissance du chiffre d'affaires : les commissions fixes tirées de la gestion des contrats individuels ADE sont à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2024 comptabilisées au rythme de l'émission / encaissements des primes. Selon l'article 125-5 du PCG, ce changement d'estimation se traduira dans les comptes sociaux de manière prospective à compter de l'exercice du changement. Au cas particulier des contrats long terme, l'avis du CNC n°99-10 précise que « la société doit comptabiliser l'effet cumulé depuis l'origine de ce changement d'estimation dans l'exercice de modification. »

Par conséquent, pour les générations 2016 à 2023 pour lesquelles le revenu avait été déterminé selon un avancement par les coûts, les incidences du changement d'estimation au profit d'un avancement par les primes émises sont comptabilisées en 2024 par régularisation du chiffre d'affaires reconnu.

L'impact 2023 du changement d'estimation de reconnaissance du revenu sur les contrats individuels pour la période 2016 - 2023 est le suivant :

Impact résultat	-168 798 710
Chiffre d'affaires	-174 220 646
Rétrocommissions	5 421 936
Impact bilan	-168 798 710
Produits à recevoir	-129 149 450
Produits constatés d'avance	-39 649 260

Ainsi, les produits à recevoir au 31/12/2023 au titre des commissions précédemment reconnues à l'avancement par les coûts sont neutralisées et un produit constaté d'avance est constitué, correspondant à la part non exécutée des contrats.

Groupe TVA

Kereis France, tête du groupe TVA constitué au 1^{er} janvier 2023, permet de facturer des prestations sans TVA à l'intérieur de ce groupe.

Les membres sont Kereis Solutions, Kereis Services, Kereis Expertises, ASSFI, et Cegema.

Kereis France a élargi son périmètre au 1er janvier 2024 : les sociétés nouvellement intégrées sont Cerap, AECO (fusionné avec Kereis Expertises en février 2024) et Novelia.

Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent exception faite du changement d'estimation sur la reconnaissance des revenus des contrats individuels.

Reconnaissance du revenu / opérations à long terme

Commissions fixes

Kereis France conclut avec ses partenaires compagnies d'assurance des protocoles de distribution et de gestion. Ces protocoles stipulent que le Groupe s'engage à fournir un large éventail de services personnalisables aux compagnies, en échange d'une commission fixe perçue au fur et à mesure de l'émission périodique des primes d'assurance. Pour chaque génération, le chiffre d'affaires provenant de la distribution et de la gestion des contrats d'assurance emprunteur, tel que prévu dans les protocoles de gestion avec les compagnies d'assurance, est enregistré en fonction de l'avancement des services rendus à ces compagnies, qui sont les clients du Groupe. La mesure de cet avancement se fait au rythme de l'émission et de l'encaissement des primes périodiques d'assurance prélevées auprès des assurés au profit des assureurs.

À la clôture, les commissions correspondant à la fraction non exécutée des contrats constituent un produit constaté d'avance.

Commissions variables

Certains protocoles avec les partenaires compagnies d'assurance peuvent compléter la rétribution des services de la société sous forme de commissions fixes par des commissions variables conditionnées à l'atteinte de certains critères de performance. Ces critères de performance sont principalement de deux natures :

- Les conditions d'atteinte de certains volumes de production : le cas échéant, les commissions variables s'y rapportant sont comptabilisées au cours de l'exercice sur lequel les volumes ont été produits pour leur montant le plus probable ;
- Les conditions d'atteinte de certains niveaux de résultat technique par la compagnie d'assurance : le cas échéant, les commissions variables s'y rapportant sont comptabilisées au cours de l'exercice sur lequel elles sont encaissées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Plan des amortissements	Durée
Installations générales	8 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	8 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées d'un fonds commercial.

Ce fonds de commerce, qui provient initialement de l'apport partiel d'actif de Littoral Prévoyance du 28 avril 2008 dans Cbp Group, a été apporté à Kereis France dans le cadre de l'apport partiel d'actif réalisé en date du 4 avril 2018.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilité de ce fonds commercial a été considérée comme non limitée. Conformément au règlement ANC 2015 06, ce fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement mais est soumis à un test de dépréciation annuel. Le test de dépréciation mis en œuvre n'a pas mis en évidence la nécessité de constater de dépréciation à la clôture.

Comptabilisation des loyers des contrats de locations

Le groupe a opté pour la comptabilisation des loyers au rythme des échéanciers contractuels. Les éventuelles franchises de loyers obtenues ne seront donc pas étalées sur la durée de location.

Valeurs mobilières de placement

Il s'agit de placements de trésorerie. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de marché à la clôture est inférieure à la valeur d'acquisition.

Comptabilisation de la convention de cash pooling

Une convention de trésorerie intragroupe prévoit la centralisation des comptes bancaires au niveau de la société Kereis Holding. A la fin de chaque mois, les mouvements de trésorerie de l'entité utilisatrice par ou vers le compte centralisateur de la société Kereis Holding sont enregistrés dans un compte courant lequel représente la position de l'entité considérée à l'égard de la société centralisatrice. La remontée automatique de la trésorerie des filiales est réalisée en utilisant des comptes bancaires miroirs.

Au 31 décembre 2024, les comptes bancaires de fonctionnement et les comptes bancaires miroirs ont été compensés comptablement et les positions prêteuses et emprunteuses vis-à-vis de la société centralisatrice sont présentées en créances ou dettes intragroupes.

Impôts sur les bénéfices

A compter du 1er janvier 2021, la société tête de groupe est Kereis. La société Kereis France, est membre du groupe d'intégration fiscale Kereis.

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée comme en l'absence d'intégration.

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Kereis a élargi son périmètre d'intégration fiscale au 1er janvier 2024 : les sociétés nouvellement intégrées sont Cerap, AECO (fusionné avec Kereis Expertises en février 2024), Novelia

Transactions avec les parties liées

La société n'a pas réalisé au cours de l'exercice de transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec ses membres ou avec ses mandataires sociaux.

Rémunération des mandataires sociaux

Information non communiquée car elle permettrait d'identifier la situation du mandataire social unique concerné.

Engagements de retraite

Les indemnités conventionnelles qui seraient dues à l'âge de départ en retraite font l'objet d'un engagement hors bilan. Cet engagement est calculé selon la méthode prospective et sur la base de la rémunération brute, et tient compte d'un taux d'actualisation, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, de la rotation des effectifs et de l'évolution des salaires.

Suite à la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 sur les engagements retraite, la société a opté pour une évaluation des engagements retraite conforme à la décision de l'IFRS IC, à savoir une répartition des droits à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation.

Consécutivement à l'apport partiel d'actif avec Cbp Group réalisé à la valeur réelle, et conformément aux principes comptables afférents, les comptes de KEREIS France présentent désormais au passif une provision pour indemnité de départ à la retraite. Cette provision sera reprise au rythme des départs des salariés repris de Cbp Group.

	31/12/2023	31/12/2024
CCN	Courtage assurance	Courtage assurance
Méthode	Prospective	Prospective
Personnel concerné	Ensemble	Ensemble
Initiative	Salarié	Salarié
Taux d'actualisation	3.20%	3.35%
Hausse des salaires	2.40%	2.40%
Turn over	4.10% et 4.30% cadres et non cadres	4.10% cadres et 4.30% non cadres
Age départ	60 / 67 ans	60 / 67 ans
Taux charges sociales	53%	54%

Le montant de l'engagement retraite au 31/12/2024 est de 4 283 942€, contre 3 945 445 € au 31/12/2023.

Consolidation

Identité de la société consolidante : Rhéa holding 21, avenue Kléber 75116 PARIS.

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Résultat par action

Au titre de 2024, le résultat par action s'élève à -30.65 €uros.

Evènements postérieurs à la clôture

Dans le cadre du changement d'estimation comptable portant sur la reconnaissance du revenu, Kereis France a déposé un rescrit en janvier 2025 afin de valider le traitement fiscal appliqué. La société Kereis France est en instance du retour de l'administration fiscale.

Engagements hors bilan

Fonds commercial : 248 007 085€

La société est caution solidaire d'un contrat bancaire qui prévoit le respect de ratios financiers.

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations -

Immobilisations	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)	250 045 718	261 193		250 306 911
Total des immobilisations incorporelles	250 045 718	261 193		250 306 911
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	8 023			8 023
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	4 890 655	575 737		5 466 392
Matériel de transport	8 224			8 224
Matériel de bureau et mobilier informatique	906 528	137 940		1 044 468
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	199 980	736 279		936 258
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	6 013 409	1 449 955		7 463 364
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	32 955 604	3 296		32 958 900
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières (2)	535 756	34 055		569 811
Total des immobilisations financières	33 491 360	37 351		33 528 711
TOTAL GENERAL	289 550 487	1 748 499		291 298 986

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des Amortissements -

Amortissements	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	158 102	307 081		465 182
Total des immobilisations incorporelles	158 102	307 081		465 182

Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	5 101	1 265		6 366
Installations générales, agencements, aménagements	2 195 905	437 495		2 633 400
Matériel de transport	8 224			8 224
Matériel de bureau et informatique, mobilier	190 268	112 662		302 930
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	2 399 497	551 422		2 950 919

TOTAL GENERAL	2 557 599	858 502		3 416 101
----------------------	-----------	---------	--	-----------

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début N	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin N
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Provisions -

Nature des provisions	Montant au début 2024	Augmenta- tions : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à fin 2024
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
Total des provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	35 000					35 000
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>35 000</i>					<i>35 000</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 221 943				30 249	1 191 694
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>1 221 943</i>				<i>30 249</i>	<i>1 191 694</i>
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges	1 256 943				30 249	1 226 694
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation						
TOTAL GENERAL	1 256 943				30 249	1 226 694
Dont dotations et reprises d'exploitation					30 249	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	569 811		569 811	535 756
Total actif immobilisé	569 811		569 811	535 756

Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	19 433 240	19 433 240		16 556 798
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	17 791	17 791		24 581
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	164 003	164 003		236 649
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1	1		1
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	507 424	507 424		
Groupe et associés (2)	106 971 958	106 971 958		47 558 823
Débiteurs divers	49 304 852	49 304 852		171 056 043
Total actif circulant	176 399 269	176 399 269		235 432 894

Charges constatées d'avance	1 179 297	1 179 297		1 221 440
-----------------------------	-----------	-----------	--	-----------

TOTAL DES CREANCES	178 148 376	177 578 566	569 811	237 190 090
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	972 278	972 278			184 686
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	3 062 134	3 062 134			6 474 019
Personnel et comptes rattachés	6 421 885	6 421 885			6 020 212
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 523 881	3 523 881			3 384 649
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	1 693 674	1 693 674			215 981
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	1 353 815	1 353 815			1 609 963
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	92 064	92 064			756 050
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	158 649 953	158 649 953			146 484 405
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	30 552 515	30 552 515			
TOTAL DES DETTES	206 322 200	206 322 200			165 129 967
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2024	2023
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	4 975 776	4 287 046
Autres créances	1 007 308	129 278 225
Total créances	5 983 084	133 565 272
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL	5 983 084	133 565 272

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges à payer -

Nature des charges	2024	2023
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 288 876	2 307 844
Dettes fiscales et sociales	9 932 910	7 026 234
Total dettes d'exploitation	11 221 786	9 334 078
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		205 867
Autres dettes	14 703	22 370
Total dettes diverses	14 703	228 237
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	11 236 489	9 562 615

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges et produits constatés d'avance -

Nature des charges	2024	2023
Charges d'exploitation :	1 179 297	1 221 440
Total	1 179 297	1 221 440
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 179 297	1 221 440
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	1 179 297	1 221 440

Nature des produits	2024	2023
Produits d'exploitation :	30 552 515	
Total	30 552 515	
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	30 552 515	
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	30 552 515	
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(29 373 218)	1 221 440

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Composition du capital social -

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	2 000 000			2 000 000	1,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	2 000 000			2 000 000	

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des variations des capitaux propres -

	01/01/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2024
Capital en nombre d'actions	2000000						2000000
Valeur nominale	1						1
Capital social ou individuel	2 000 000						2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	215 165 310						215 165 310
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	200 000						200 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées	150						150
Autres réserves	70 000 000			50 684 127	- 30 000 000		90 684 127
Report à nouveau	18 006 255				- 94 403		17 911 852
Résultat de l'exercice	90 684 127			- 90 684 127		(61 293 723)	- 61 293 723
Acomptes sur dividendes	- 25 000 000			25 000 000			
Provisions réglementées							
Dividendes versés				15 000 000	30 000 000		
Total capitaux propres	371 055 842	-	-	-	- 94 403	-	264 667 716

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges exceptionnelles –

Nature des charges	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		304
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 500	
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 500	304
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		585
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		585
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Autres		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		35 000
Total des charges exceptionnelles	6 500	35 889

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Produits exceptionnels –

Nature des produits	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Débits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 950	
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 950	
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Autres		
Total autres		
Reprises sur provisions et transferts de charges		142 000
TOTAL	19 950	142 000

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Résultat exceptionnel –

	2024			2023		
	Produits	Charges	Résultat	Produits	Charges	Résultat
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	19 950	6 500	13 450		304	(304)
Résultat sur exercices antérieurs						
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs					585	(585)
Résultat sur autres éléments exceptionnels						
Résultat exceptionnel hors dépréciations et provisions	19 950	6 500	13 450		889	(889)
QP des subventions d'investissement virée au résultat						
Dépréciations exceptionnelles					35 000	(35 000)
Transferts de charges exceptionnelles				142 000		142 000
<u>Autres :</u>						
Provisions pour risques et charges exceptionnels				142 000	35 000	107 000
TOTAL	19 950	6 500	13 450	142 000	35 889	106 111

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges et produits financiers –

Charges financières

Nature des charges	2024	2023
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes		
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées		
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participation		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)		
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
Total charges d'intérêts		
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Total des charges financières		
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)		

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Produits financiers

Nature des produits	2024	2023
Produits de participations		
Revenus des titres de participation		
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations		
Total produits de participations		
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
Total produits des autres immobilisations financières		
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales		
Revenus des créances diverses		
Total revenus des autres créances		
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Escomptes obtenus		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	268 791	87 057
Autres produits financiers	3 915 769	3 024 335
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits financiers	4 184 560	3 111 391
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	4 184 560	3 111 391

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Effectif moyen -

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2024	2023
Cadres	56	52
Agents de maitrise		
Employés et techniciens	442	456
Autres :		
TOTAL	498	508

Société : KEREIS FRANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Entreprises liées et participations –

Postes	2024				Total 2023
	Entreprises liées	participation	Total	Total Bilan	
Immobilisations financières					
Avances et acomptes sur immobilisations					
Participations		32 958 900	32 958 900	32 958 900	32 955 604
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Total immobilisations financières		32 958 900	32 958 900	32 958 900	32 955 604
Créances					
Avances et acomptes versés sur commandes				491	
Créances clients et comptes rattachés	285 863	63 756	349 619	19 433 240	439 764
Autres créances	91 979 162	17 759 322	109 738 484	156 966 029	49 790 073
Capital souscrit appelé non versé					
Total créances	92 265 025	17 823 078	110 088 103	176 399 760	50 229 837
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				972 278	
Emprunts et dettes financières divers					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	662 846	10 418	673 264	3 062 134	411 637
Autres dettes	136 309		136 309	158 649 953	2 138 367
Total dettes	799 155	10 418	809 573	162 684 366	2 550 004
BILAN	93 064 180	50 792 396	143 856 576	372 043 026	85 735 446
Eléments financiers					
Produits de participation					
Autres produits financiers	3 827 491		3 827 491	4 184 560	2 904 596
Charges financières					
Total éléments financiers	3 827 491		3 827 491	4 184 560	2 904 596
Autres					
Loyers	787 597	1 125 895	1 913 492		
Refacturation salaires	398 995		398 995		
Refacturation diverses	33 833		33 833		
Refacturations étrangères	103 735		103 735		
Autres produits	1 967	16 000	17 967		
Total autres	1 326 127	1 141 895	2 468 022		
COMPTE DE RESULTAT	5 153 618	1 141 895	6 295 513	4 184 560	2 904 596

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des filiales et participations –

KEREIS FRANCE

2024

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des actions et avances donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes perçus par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
SNC KEREIS SERVICES	500 000	3 938 851	99	32 958 900	32 958 900			45 533 801	(6 703 568)	